

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
—  
**COMMUNE DE CASTELSARRASIN**  
(Tarn-et-Garonne)

**ARRÊTÉ REGLAMENTANT LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT**  
**CHEMIN DE PROMES**  
**DU LUNDI 14 SEPTEMBRE AU SAMEDI 12 DECEMBRE 2020 INCLUS**  
**N°2020\_ARR\_0587**

Le Maire de CASTELSARRASIN, Vice-Président du Conseil Départemental de Tarn-et-Garonne,

VU les articles L 411-1 et R 411-1 à R 417-13 du Code de la route,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2213-1 à L 2213-6-1,

VU la permission de voirie n°2020\_ARR\_0586, accordée à l'entreprise **ALTITUDE INFRASTRUCTURE CONSTRUCTION**, qui demande l'autorisation de faire stationner du matériel, des matériaux de chantier et un véhicule, pour la plantation d'un poteau, **chemin de Promes, du lundi 14 septembre au samedi 12 décembre 2020 inclus**,

CONSIDÉRANT que pour ce faire et par mesure de sécurité publique, il est nécessaire de réglementer la circulation et le stationnement, chemin de Promes, pendant la durée des travaux,

**ARRÊTÉ**

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** : DU LUNDI 14 SEPTEMBRE AU SAMEDI 12 DECEMBRE 2020 INCLUS, la circulation des véhicules sera restreinte, chemin de Promes, pendant la durée des travaux.

**ARTICLE 2** : DU LUNDI 14 SEPTEMBRE AU SAMEDI 12 DECEMBRE 2020 INCLUS, le stationnement des véhicules sera interdit au droit du chantier, chemin de Promes, pendant la durée des travaux.

**ARTICLE 3** : Durant la période susvisée, seuls les véhicules affectés aux travaux, seront autorisés à stationner au droit du chantier.

**ARTICLE 4** : Le non-respect des dispositions prévues à l'article 2 sera considéré comme abusif et gênant passible de mise en fourrière immédiate.

**ARTICLE 5** : Afin de porter ces prescriptions à la connaissance des usagers, la signalisation appropriée sera fournie et mise en place par l'entreprise **ALTITUDE INFRASTRUCTURE CONSTRUCTION**, qui devra également en assurer la maintenance.

**ARTICLE 6** : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur le Commandant de Police ;
- Les Services Techniques Municipaux ;
- Le Service de Surveillance de la Voie Publique ;
- **Entreprise ALTITUDE INFRASTRUCTURE CONSTRUCTION** – 25 avenue Gaspard Coriolis – Zac Basso Combo - 31100 TOULOUSE.

Castelsarrasin, le 09 septembre 2020.

Certifié exécutoire par le Maire  
compte tenu de la notification



Par délégation du MAIRE,

*[Signature]*



**S. DURRENS**  
Adjoint au Maire.